

# 2022

01-2022

# Le feu de Noël

« Il faut être toujours ivre. Pour ne pas sentir l'horrible fardeau du temps qui brise vos épaules, il faut s'enivrer sans trêve. De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. Mais enivrez-vous ! » Charles Baudelaire

## Édito

2021 a été une année très particulière et restera gravée dans nos mémoires et celles de nos enfants. Cette année encore il n'y aura pas de présentation des vœux à la population au vu des restrictions sanitaires actuelles.

Cette crise sanitaire nous isole, réduit nos libertés. Elle nous empêche d'organiser, comme il se doit certaines manifestations et rassemblements : l'annulation de la Marche « la Noaillerote » prévue le 23 janvier en est la triste illustration.

Malgré tout nous continuons à travailler et à avancer sur nos projets. Nous avons déjà œuvré pour les enfants du village. Ainsi « l'école numérique » est installée et fonctionnelle (4 moniteurs, 10 ordinateurs portables, clefs USB, visualiseur de documents...) Egalement, depuis le mois d'octobre, le Conseil Municipal des Enfants a été mis en place.

Pour être plus efficace en termes de communication avec les habitants, nous nous sommes équipé de l'application Panneapocket. Celle-ci permet d'accéder aux informations et manifestations de la commune : aujourd'hui plus de 70 % des foyers de Noailly sont connectés. Pour rappel, vous pouvez télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone portable et ainsi recevoir une notification à chaque nouvel évènement de votre commune.

Récemment la commune a fait l'acquisition d'un bâtiment rue de la mairie afin de mettre à bien des projets futurs. Dans le même temps, des études sont en cours concernant l'agrandissement de la maison du Temps Libre et des devis ont été demandés pour notre projet d'une aire de camping-car.

Le domaine de la voirie n'est pas en reste puisque la réfection de la route des Beaussiers a été effectuée en 2021 et que des travaux sont prévus pour l'année 2022 : les accotements de la route de St Forgeux, le curage des fossés et la stabilisation des accotements Route de Garambeau (de l'étang jusqu'à la limite de la commune de la Bénisson Dieu), la vérification de la chaussée avant réfection si besoin au Lotissement Beauvallon et une partie du trottoir du lotissement des pétunias. Enfin, dans le but de réduire la consommation d'énergie, le passage en LED de l'éclairage public sera effectif à partir du mois de mars.

Nous continuons à travailler, en étroite collaboration avec les services de Roannais Agglomération concernant nos projets touristiques (route des vins, signalétique commune à tous les villages de l'agglomération .....), ainsi que nos associations, commerces, artisans, producteurs, forces vives de notre village.

Un grand merci à tous les habitants de notre village, aux parents d'élèves, aux enfants qui se sont adaptés aux différentes directives gouvernementales. Merci également aux agents communaux, aux enseignants et à toute mon équipe. Chacun a su faire preuve d'une grande disponibilité et d'une adaptabilité remarquable malgré la contagiosité bien supérieure à l'année précédente.

Bien que ce début d'année soit difficile, il faut se tourner vers l'avenir avec optimisme. Le conseil municipal se joint à moi avec le souhait que nous retrouvions, toutes et tous, un bonheur complet en 2022.

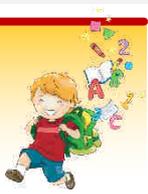


Meilleurs vœux à tous. Prenez soin de vous.

Le Maire Patrick Meunier



# Les p'tits Filous « Nettoyons le village »



Le vendredi 01 octobre 2021, l'école de Noailly a participé à la matinée « Nettoyons le village ». De la toute petite section d'école maternelle au CM2, tous les élèves ont mis la main à la pâte dans ce projet commun en faveur de la nature.

Répartis dans différents groupes, les élèves ont pu effectuer un parcours adapté à leur âge. Ainsi, certains enfants de grande section accompagnés de ceux d'élémentaire, ont fait un tour dans les rues du village, tandis que les autres élèves de la classe de maternelle ont nettoyé le parc.



Le marron et sa bogue



Lors du ramassage des déchets, les enfants de maternelle ont rapidement été attirés par les différents objets de la nature qu'ils ont pu trouver au sol : les marrons, les brindilles, les feuilles d'arbres. Ça a été l'occasion de parler de l'automne, de ses couleurs, de ses fruits. Ainsi, nous avons observé les différentes parties du marron et nous en avons même ramassé quelques-uns pour les montrer aux copains et aux parents. En classe, nous nous servons désormais des marrons dans différents ateliers : motricité fine, numération, suites logiques, art visuel.



Enfin, est arrivé le moment du tri des déchets. Les élèves de grande section ont rejoint ceux d'élémentaire afin d'observer ce qui se recycle et ce qui ne se recycle pas. Une pesée a également été faite. Ce sont les élèves de la classe de CM1-CM2 qui se sont occupés des calculs... et quelle surprise lorsqu'ils nous ont annoncé que 44,3 kg de déchets ont été récoltés ! Nous en sommes très fiers !



Toute l'équipe de l'école de Noailly remercie une nouvelle fois les parents et grands-parents accompagnateurs, sans qui cette matinée n'aurait pas été possible.

Maîtresse Margaux Poussardin-Chardon et les élèves de la classe de maternelle



## **Conseil Municipal du 24 novembre 2021**

### **Agrandissement du Colombarium**

Il reste actuellement 3 cases disponibles. Voir la possibilité d'augmenter les disponibilités avec éventuellement la création de cavurnes (comme le columbarium, la *cavurne* est destinée à recevoir les cendres d'un défunt. Issu de la contraction des mots « caveau » et « urne »). Des demandes sont en cours et les devis seront présentés prochainement.

### **Voirie**

Présentation des devis estimatifs concernant les projets voiries 2022 avec le Département (avec lequel la commune a une convention) :

Route de St Forgeux : curage des fossés et stabilisation des accotements : 57102.00 HT

Route de Garambeau (de l'étang jusqu'à la limite de la commune de la BénissonDieu) : curage des fossés et stabilisation des accotements : 7140.00 HT

Lotissement des Pétunias : réfection du trottoir sur 42 mètres linéaires 5008.00 HT

Lotissement Beauvallon : cheminement autour du parking desservant les pavillons : 10800.00 HT

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 60 %. Un appel d'offres sera lancé en début d'année 2022.

### **Informations commissions :**

#### **Aimer vivre à Noailly 26/10/2021**

Une réunion s'est tenue le 26 octobre 2021 portant notamment sur les décorations de Noël. Toujours dans un esprit de recyclage, des achats ont été effectués à EMMAUS et des décorations faites par des bénévoles avec du bois de récupération.

La cabane ainsi que le banc (en bois de palettes) ont été terminés et seront installés le 2 décembre (avec le sapin) sur la place Verdun. De plus, les lumières installées cette année seront, en partie, à énergie solaire.

Le concours photos sera renouvelé du premier janvier au 15 février ainsi que la demi-journée pour nettoyer la nature en juin 2022.

### **Informations diverses :**

#### **Rencontre avec Robin Yacar** de l'association « la Filouterie » le 26 octobre 2021.

La filouterie est une association ayant pour but la revalorisation du patrimoine matériel et immatériel du Roannais. Actuellement elle est plus connue sur la Côte Roannaise. Elle organise des événements alliant musique électro et lumière. Leur projet est de filmer et mettre en musique les bâtiments historiques de notre région. La demande porte sur la possibilité de mettre en image et musique le parc et la chapelle.

#### **Conseil Municipal des Enfants - Cérémonie du 11 novembre**

Première sortie officielle des tous nouveaux jeunes élus lors de la cérémonie du 11 novembre. Une rencontre a eu lieu au préalable le mardi 9 novembre permettant la répétition du texte lu par les enfants et de la Marseillaise ainsi qu'un rappel historique de la guerre de 14/18 et de l'armistice. Tous les enfants ont été très assidus.

La cérémonie fut émouvante lorsqu'ils ont entonné La Marseillaise et terminé par la lecture du poème "14-18 folie meurtrière" de Jacques Hubert Frougier.

#### **Association Histoire et Patrimoine**

Nous avons reçu le devis des bornes explicatives pour le sentier historique créé par l'association Histoire et Patrimoine. Le conseil est d'accord pour mettre à disposition un agent pour la pose des poteaux, accompagné d'un ou plusieurs bénévoles de l'association lors de la mise en place. La municipalité alloue la somme de 800 euros afin de couvrir la quasi-totalité du montant des dépenses pour les totems. Le conseil souhaite avoir la possibilité de consulter l'épreuve avant fabrication et demande à ce que le logo de Noailly y apparaisse.



# Le Fil des passions, Le Fil d'actu



## Une fin d'année festive !

Cette année encore, les samedi 4 et dimanche 5 décembre furent animés dans notre village malgré un contexte sanitaire compliqué.

La décoration du sapin sur la place de Verdun lançait les festivités dès 10h avec le président du Comité des Fêtes à la baguette qui prenait de la hauteur pour habiller le conifère de guirlandes. Cette année le sapin avait à ses côtés la maison du Père Noël et ses rennes, conçus par la commission « Aimer vivre à Noailly », aidée par plusieurs habitants.

A leur tour, les enfants du village ont pu décorer le sapin de boules qu'ils avaient personnalisées. Ils pouvaient également rencontrer le Père Noël à l'Épicerie et lui donner leur lettre de souhait grâce à Céline et son carnet d'adresses.

Le « Week-end Bel'huîtres » du Comité des fêtes a connu une version allégée et le concours de belote prévu l'après-midi a été annulé afin de protéger les joueurs et les bénévoles.

La dégustation d'huîtres de Vendée du dimanche a bien été maintenue et a ravi les visiteurs en quête d'iode et de convivialité.

Pour l'occasion, la Chapelle était ouverte et accueillait une artiste locale, Séverine Hoarau, qui exposait ses œuvres. Elle nous a, pour l'occasion, écrit quelques lignes pour nous expliquer sa passion (page suivante).



## Exposition de Séverine Hoareau



« J'ai eu la chance de pouvoir exposer pour la première fois dans la très jolie chapelle du parc de la MTL, lors de la traditionnelle vente d'huitres du Comité des Fêtes dimanche 5 décembre 2021. Cette première exposition m'a permis de rencontrer et échanger avec des personnes qui me suivent, des Noaillerots mais également des personnes extérieures. Ce fut une belle expérience et une journée très enrichissante !

Fin 2020, j'ai ressorti les crayons, laissés de côté depuis mon adolescence et j'ai recommencé à dessiner des portraits au crayon, ma « spécialité ».

Grâce aux réseaux sociaux, j'ai pu partager mes dessins, mes essais et progrès et les retours ont été tellement positifs et encourageants que j'ai décidé l'été dernier de prendre le statut d'artiste-auteur sous le pseudo « Seho ». Ce statut me permet de répondre aux commandes de particuliers et de professionnels, et de vendre mes œuvres sur les différentes plateformes en ligne ou directement comme lors de l'exposition.

Complètement autodidacte, je me suis lancée depuis quelques mois dans les aquarelles, avec une préférence pour les paysages, et plus récemment dans l'acrylique.

Expérimenter de nouvelles techniques, tenter à chaque fois de retranscrire une émotion, voir les réactions des gens qui découvrent mes créations, voilà ce qui me motive et me passionne dans cette activité !

Mon but est de pouvoir m'y consacrer plus intensément, en prenant un temps partiel dans mon travail dans les mois qui viennent.

Vous pouvez me suivre sur Instagram « seho.draw », sur Facebook et LinkedIn « Séverine Hoareau » ; j'ai également ouvert depuis quelques jours ma boutique Etsy « Sehodraw ».

Je suis disponible pour vos demandes que ce soit de portraits, d'aquarelles, de peintures mais également de logos stylisés et même de projets de tatouages ! »



Nous souhaitons remercier tous les acteurs qui ont œuvré pour faire de ce weekend un moment de convivialité et de bonheur. Nous pensons notamment au Comité des Fêtes pour leur organisation sans faille et à Céline, notre épicière, sans qui le Père-Noël n'aurait peut-être pas fait halte à Noailly !





Ce texte nous a été communiqué par Antoine Vermorel-Marques et Huguette Burelier afin d'expliquer les missions du Département et son soutien financier à notre commune, à ses associations et à certains acteurs économiques :

## Le Département agit pour Noailly

En juin 2021, les élections départementales ont eu lieu. Nos nouveaux conseillers départementaux sont Antoine Vermorel-Marques et Huguette Burelier.

Antoine Vermorel-Marques, maire-adjoint de Renaison, est originaire de Cherier. Huguette Burelier fut maire de Saint-Priest-la-Prugne de 2001 à 2020 et conseillère générale du canton de Saint-Just-en-Chevalet de 2011 à 2015. Ils ont notamment en charge les dossiers en liens avec le tourisme et la lecture publique. Ils reçoivent les habitants qui le souhaitent sur rendez-vous au 04 77 48 42 28.

## Le Département au service de notre commune

À Noailly, comme dans les autres villages, le Département accompagne la commune dans ses projets. Plus de 404 000 € de subventions ont été attribués depuis 2015. Ainsi, la réhabilitation de la cure en logements sociaux, la rénovation de la chapelle et de l'église, des travaux à l'école et dans la salle Eugénie Thevenet (garderie) ont pu être financés.

Des travaux de voirie communale, dont les aménagements des RD4 et RD27, ont été subventionnés. Des aides ont été attribuées à des acteurs de la commune, notamment à des agriculteurs pour des travaux permettant de réaliser des économies d'eau.

## À quoi sert le Département ?

Le Département agit pour tous, au quotidien, de la naissance à la fin de vie. La plus grande part du budget départemental est consacrée aux solidarités humaines, pour accompagner les personnes les plus fragiles telles que nos aînés en perte d'autonomie, les personnes en situation de handicap, l'enfance et les familles en difficultés. Le Département s'engage pour ses habitants, tous les jours : pour la sécurité sur les routes départementales et l'amélioration constante du réseau, pour permettre à nos enfants d'être reçus dans les meilleures conditions au sein de collèges modernes, pour que chacun ait la possibilité de participer à des manifestations culturelles et sportives, de pratiquer un instrument dans les écoles de musique, de consulter des ouvrages dans les médiathèques, etc.

Le Département est le premier partenaire des acteurs du territoire, tels que les associations, qui contribuent au dynamisme et au lien social, et les élus locaux, dont il soutient les projets à travers les aides aux investissements des communes.

À titre d'exemple, le Département soutient des projets de développement agricole ou apporte des aides pour la rénovation thermique des logements.

## Le Fil des passions, le Fil d'actu : Art et Loisirs à Noailly



### Photos

L'opération "expo photos digitales" est renouvelée du 1er janvier au 15 février 2022 avec pour thème : « *Un hiver à Noailly* »

Ce concours vous invite à mettre en valeur notre commune, à découvrir ou redécouvrir Noailly à travers l'objectif de chacun. Ouvert à tous les Noaillerots, petits et grands, vous pouvez nous faire parvenir 4 photos par personne maximum en scannant ce QR-Code. Une exposition des photos sur papier se déroulera courant du mois de mars. Alors place à votre imagination, nous comptons sur vous !





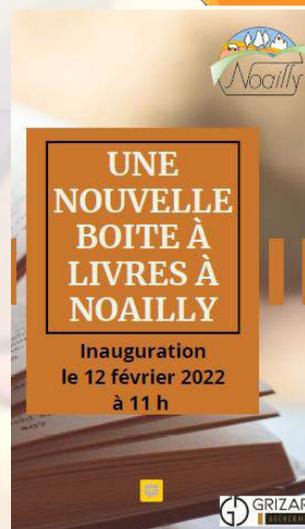
## Livres

Laurette, Manon, Mayeva et Lyse sont 4 étudiantes de 17 à 20 ans, en Bac Pro au Lycée Agricole de Chervé. Dans le cadre de leur diplôme, "Services aux personnes et aux Territoires", leur projet d'action professionnelle est l'installation dans un village d'une boîte à livres.

La Mairie de Noailly les a soutenues dans ce projet qui sera finalisé dès le mois de février.

Après étude auprès de certains habitants du village, cette nouvelle boîte protégée de l'humidité, plus grande et plus fonctionnelle que l'ancienne, avec des portes en plexi-glace trouvera sa place à proximité de l'épicerie. La réalisation sera faite par Grisard Agencement de Pouilly-sous-Charlieu, qui est leur sponsor.

Ce projet qu'elles ont commencé en septembre se terminera par l'inauguration le 12 février à 11 h.



**MER 16 FÉV**  
10H, 15H ET 17H  
**NOAILLY**

**JEU 17 FÉV**  
10H, 15H ET 17H  
**LENTIGNY**

**VEN 18 FÉV**  
10H, 11H ET 15H  
**ST-MARTIN-D'ESTREAUX**

À partir de : 5 ans  
Durée : 30 min  
28 places

SPECTACLE | LARDENOIS ET CIE  
(AUVERGNE - RHÔNE ALPES)

## Gaïa

THÉÂTRE MUSICAL ET VIDÉO

«Un matin, un petit garçon est venu nous voir dans notre Camion à Histoires. D'où venait-il ? Pourquoi avait-il quitté son pays ? Pourquoi marchait-il seul ? Réunissant le théâtre, la création musicale, sonore et vidéo, Gaïa nous entraîne sur les pas de ce petit garçon qui est, comme nous toutes et tous, un enfant de la Terre. Une Terre qui portait autrefois le nom de Gaïa !»

Durant ses tournées, la compagnie a rencontré ces enfants venus d'ailleurs. Chargé de toutes ces histoires, ce spectacle les raconte, nous raconte et raconte notre Terre d'aujourd'hui.

D'après un récit de Tai Marc Le Thanh - Texte et mise en scène : Dominique Lardenois - Illustrations : Rebecca Dautremier - Comédiennes en alternance : Nadine Demange et Sarah Vermande - Création sonore : Marc Pieussergues - Création vidéo et animation : Thibault Pétrissans et Nicolas Tourrel - Scénographie : Dominique Lardenois - Régie générale : Gilles Ribes - Régie en itinérance : Elsa Innocent - Création musicale : Christian Chiron - Costumes : Patricia de Fetville - Décors camion : Zoe Skalka - Construction décor : Alexandre Favaretto (Systèmebois) - Responsable administration : Alexandra Daigneau - Chargée de production : Nadine Demange - Chargée de diffusion : Felix Diffusion - Photos : Diane Vandermolina

En six ans, le camion à histoires a parcouru 60 000 km à travers la France et l'Europe. Prenez place dans le camion et laissez-vous conduire à travers un nouveau voyage !

## Festival

Le Chouet'festival organisé par Roannais Agglomération fait escale à Noailly pendant les vacances d'hiver (sous réserve de nouvelles annonces gouvernementales)

Rendez-vous le mercredi 16 février 10H, 15H ET 17H sur le parking du gîte.

A partir de 5 ans, Durée 30 minutes

Infos/réservation au 04 77 62 96 84 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Créé en 2006, le Chouet'festival vous donne rendez-vous chaque année en février avec une programmation de spectacles vivants et d'ateliers dédiés aux enfants. Théâtre d'objet, marionnettes, danse, cirque, musique... les disciplines sont multiples et chaque compagnie s'attache à nourrir l'imaginaire, la curiosité de chacun, avec poésie, humour et parfois même une touche de magie ! En famille ou entre amis, Roannais Agglomération vous invite à vivre cette période d'émerveillement pour les enfants et les grands qui les accompagnent !



## Bar le Noailly

Comme vous avez pu le constater, le bar est à nouveau fermé. Les anciens gérants estiment que « *malgré un positionnement en entrée de gamme et une ouverture constante de 70 heures sur 6 jours par semaine, démontre l'absence de chalandise sur la commune de Noailly pour ce type d'établissement et l'inexistence d'un « marché noaillerot ...»* La municipalité n'ayant pas souhaité rentrer dans une démarche stérile et unilatérale, nous recherchons d'ores et déjà un nouveau gérant désireux s'investir dans ce commerce.

## Lotissement les Coureaux

Une convention devrait être prochainement signée avec Loire Habitat concernant la réalisation de 4 logements individuels locatifs des 2 lots restant sur le lotissement des Coureaux pour une livraison du programme au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

## Bac à compost

Des bacs à compost ont été installés pour la cantine et les logements au-dessus de la mairie à côté du local téléphonique et à côté de la MAM pour les logements de la cure.

## Infos diverses

- ⇒ L'ancienne buvette de la pétanque est en rénovation pour une mise à disposition lors des différentes manifestations de nos associations
- ⇒ Le local « jeunes » quant à lui a déménagé dans l'ancien local occupé par le Foyer.
- ⇒ D'ici fin janvier, une « borne d'hygiène canine » sera à disposition de vos toutous dans le parc de la MTL.
- ⇒ Pour inciter encore plus au tri, Roannais Agglomération a décidé d'équiper ses 300 colonnes de tri du verre avec un dispositif innovant, baptisé Cliiink. Désormais, trier ses bouteilles ou ses pots en verre rapporte aux habitants de tout le territoire des points convertibles en bons d'achat ou en dons à des associations. Plus d'informations sur le site [aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr).



## Collecte sapins

Cette année et afin de permettre à chacun de se débarrasser de son sapin, la mairie a mis en place un point de collecte, évitant ainsi les allers/retours individuels à la déchetterie. Ce service à la population s'est terminé le 10 janvier dernier et a permis de collecter 16 sapins. Merci à tous



## Courriers associations

Nous rappelons aux responsables des associations ayant donné l'adresse de la mairie qu'une bannette est à disposition dans le hall de la mairie permettant au facteur de déposer le courrier à leur attention. Vous pouvez venir récupérer votre courrier durant l'ouverture de la mairie ainsi que le samedi matin de 10h30 à 12h.

## Repas des anciens

Le repas des anciens s'est tenu le 10 décembre dernier. Toutes les précautions ont été prises : tables espacées, vérification du pass sanitaire, port du masque lors des déplacements dans la salle etc ...ce qui a permis d'accueillir 43 personnes à la MTL. Des noaillerots inscrits et ne pouvant se déplacer le jour même ont pu bénéficier de plats à emporter. Une journée appréciée de tous malgré l'absence d'animation. Chacun était heureux de profiter de ce bon moment de convivialité avant les fêtes. Merci aux participants pour leurs sourires et leur bonne humeur. Un grand merci également aux bénévoles du CCAS pour le service. Des boîtes de chocolats ont été distribués aux habitants de + de 70 ans n'ayant pas souhaité participer à cette manifestation.



## Un peu de douceur et d'amour ....

Pour la St Valentin, nous mettons à disposition Panneapocket à toutes les personnes souhaitant adresser un doux message, faire une surprise spéciale à l' élu(e) de son cœur. Pour cela, il vous suffit d'envoyer votre message à l'adresse mail suivante :

[lefildenoailly@gmail.com](mailto:lefildenoailly@gmail.com) avant le 12 février.